

# CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le Vendredi 20 juin 2014 à 20 heures 30 à la Mairie sous la présidence de M. VOILLOT Fabrice, Maire.

Présents : Mmes CZEKIERDA, DUCLOUX, SEGAUD N., SEGAUD S. , M.M. BARRAL, PRIET, RONDEAU, VIALLET

Absents excusés : M. TILLIER, GOUOT

## Le Conseil a :

✚ Décidé de ne pas voter la dissolution du Sivos tant qu'il n'y a pas de précisions sur la situation de son personnel

✚ Voté une décision modificative afin d'équilibrer les chapitres d'amortissements

✚ Accepté le devis de l'entreprise Deschamps pour la reprise d'un aqueduc aux « ranches », au « bouley » et la reprise d'un tuyau ciment au « bouley » pour un montant de 2925.60€

✚ décidé de revoir le branchement d'eau du Vival avec le syndicat des Eaux afin de supprimer le double compteur

✚ voté les délégués au collège électoral sénatorial : avec 9 voix pour Mr VOILLOT est délégué titulaire, avec 9 voix pour MR RONDEAU, MR VIALLET et MME SEGAUD SYLVIE sont délégués suppléants

✚ entendu la demande des institutrice qui voudrait que le chemin qui longe le mur de l'école soit débroussaillé

✚ reçu des questionnaires pour le transport à la demande : les conseillers vont les emmener aux personnes qui peuvent être intéressées

✚ été informé que des fournitures scolaires vont être offertes par la communauté de communes pour les collégiens ( 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> ) :

✚ Accepté de louer l'ancienne mairie au Syndicat des Eaux de Charbonnat pour un loyer mensuel de 100 €

CHARBONNAT, le 24.06.2014

Le Maire,